|  |
| --- |
| EFS_Filet |

|  |  |
| --- | --- |
| MARCHéS ET ACCORDS-CADRES  Lettre de candidature  designation du mandataire par ses co-traitants[[1]](#footnote-1) | Dc1 |
| *En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l’acheteur (formulaire DC2).* | |
|  | |
| **A - Identification du pouvoir adjudicateur** | |

# *(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l’avis d’appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt.)*

**Etablissement Français du Sang**

**20, Avenue du Stade de France**

**93218 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX**

**Téléphone : 01 55 93 95 00**

**Télécopie : 01 55 93 96 02**

|  |
| --- |
| **B - Objet de la consultation.** |

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l’avis d’appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt.)*

Le marché public a pour objet la fourniture d’étiquettes techniques.

Le titulaire est informé que les livraisons concernent l’ensemble des Etablissements locaux de la France métropolitaine et des DROM (par le biais d’un transitaire pour ces derniers) dont la liste est jointe en annexe 1 du CCAP.

Les spécifications techniques des fournitures figurent dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) applicables à l’accord-cadre. Les Fournitures livrées doivent impérativement être conformes aux échantillons remis par le Titulaire dans sa proposition.

Le marché public est composé de 3 lots définis comme suit :

Lot 1 : Fourniture d’étiquettes techniques adhésives avec impression pour identification des prélèvements des donneurs (utilisées pour les activités de prélèvement, d’ingénierie de thérapie cellulaire, centre de santé et autres activités spécifiques à l’EFS)

Lot 2 : Fourniture d’étiquettes techniques adhésives vierges transfert thermique pour la préparation, les activités d’ingénierie de thérapie cellulaire, les centres de santé et autres activités spécifiques à l’EFS des produits sanguins labiles (PSL).

Lot 3 : Fourniture d’étiquettes techniques adhésives avec impression pour le contrôle qualité des produits sanguins labiles (PSL), pour la banque de thérapie cellulaire et autres activités associées de l’EFS.

|  |
| --- |
| **C - Objet de la candidature.** |

*(Cocher la case correspondante.)*

# La candidature est présentée :

# pour le marché ou pour l’accord-cadre *(en cas de non allotissement)* ;

pour le lot n°……. ou les lots n°…………… de la procédure de passation du marché ou de l’accord-cadre *(en cas d’allotissement)* ;

*(Indiquer l’intitulé du ou des lots tels qu’ils figurent dans l’avis d'appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt.)*

pour tous les lots de la procédure de passation du marché ou de l’accord-cadre.

|  |
| --- |
| **D - Présentation du candidat.** |

*(Cocher la case correspondante.)*

Le candidat se présente seul :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat* *issu d’un répertoire figurant dans la liste des* [*ICD*](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm)*.]*

Le candidat est un groupement d’entreprises :

conjoint OU  solidaire

En cas degroupement conjoint, le mandataire est solidaire :

NON OU  OUI

|  |
| --- |
| **E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations.** |

*(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°**  **du**  **Lot** | **Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l’établissement (\*),**  **adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET**  **des membres du groupement (\*\*\*)** | Prestations exécutées par les membres du groupement (\*\*) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Préciser l’adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l’établissement.

(\*\*) Pour les groupements conjoints.

(\*\*\*) A défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm).

|  |
| --- |
| **F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement.** |

**F1 - Interdictions de soumissionner**

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l’honneur

1. n’entrer dans aucun des cas d’interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique.
2. être en règle au regard des articles [L. 5212-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=A1074B72ACB89080DDBAD47AA664B388.tpdila23v_2?idArticle=LEGIARTI000025578829&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20160215) à [L. 5212-11](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=79B7E4BA9AD1BFC3649914F753732E20.tpdila23v_2?idArticle=LEGIARTI000028697802&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20160215) du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.

**F2 - Capacités.**

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l’aptitude à exercer l’activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :

*(Cocher la case correspondante.)*

le formulaire DC2.  les documents complémentaires établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation.

|  |
| --- |
| **G - Désignation du mandataire *(en cas de groupement)*.** |

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine du candidat issu d’un répertoire figurant dans la liste des* [*ICD*](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm)*].]*

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d’habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation.

1. Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l’économie. [↑](#footnote-ref-1)